

---

*Ordonné*, Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, pour renvoyer le bill (G1), intitulé: " Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada ", et pour informer cette Chambre que le Sénat a remplacé les amendements apportés par la Chambre des Communes audit bill, par d'autres amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à ces amendements.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

*Ordonné*, Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.